

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 52 (1926)
Heft: 26

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette intervention semble, à lire le rapport de la Société des Techniciens, avoir été mal interprétée par cette société amie. L'orateur tient à fixer que notre but n'a nullement été de demander une exclusivité en faveur des universitaires.

La direction de la Société a participé, par une délégation, pour l'étude de la réorganisation du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux ; elle a en outre examiné, en automne 1925, la question de l'adjudication de travaux par les Administrations publiques et s'en est ouverte aux Sections.

La Conférence des Présidents a été convoquée une fois dans la période visée par le rapport ; il y a eu deux assemblées des délégués en 1925 : le 4 avril, à Berne et le 5 décembre, à Aarau.

L'activité de certains Groupes professionnels a été réjouissante. Le *Groupe des Mécaniciens* a pu faire imprimer les normes pour le jaugeage, selon décision de l'assemblée des Délégués du 30 août 1924, à Filisur. C'est une œuvre de valeur et de longue haleine : plusieurs années de travail et une dépense de 70 000 francs. L'orateur rend hommage aux collaborateurs, en particulier au Service fédéral des eaux, à l'Ecole polytechnique fédérale, aux sociétés Escher, Wyss et Cie, à Zurich, Elektrizitätswerk Lonza, à Bâle, Sulzer Frères, à Winterthur, Ateliers des Charmilles, à Genève, Ateliers de constructions mécaniques, à Vevey, Bell et Cie, à Kriens, aux N. O. K., aux Chemins de fer fédéraux et à Motor-Columbus, à Baden ; il les remercie sincèrement de leur aide matérielle qui, pour certaines d'entre elles, a été considérable.

Le *Groupe professionnel des Ingénieurs s'occupant de travaux en béton* a fait paraître, dans le courant de l'été 1925, le rapport final de la commission du « Béton coulé ». Ce rapport en est actuellement à sa seconde édition et a trouvé, à l'étranger, une attention méritée.

Les *Normes* suivantes ont été éditées dans la période du rapport : « Conditions pour la fourniture de poêles en faïence, N° 140 », et « Normes pour les constructions en bois, N° 111 ».

L'entreprise de la « Maison bourgeoise » a publié trois magnifiques volumes, la première partie du canton de Vaud (Vol. XV) la troisième partie des Grisons (Vol. XVI), et la première partie de Bâle (Vol. XVII). L'orateur félicite tout spécialement la Section bâloise qui a su, par ses seuls moyens, recueillir 35 000 francs pour ses trois volumes ; il remercie en particulier le Conseil d'Etat et le Grand Conseil de Bâle-Ville pour leurs importantes subventions.

Le *Service suisse de placement*, appelé à la vie par notre Société, est en léger progrès. Nous pouvons ainsi relever 207 placements en 1925 contre 160 en 1924. Le nombre des candidats est resté par contre à peu près le même. Une discussion générale avec les sociétés amies et les représentants de l'office fédéral du travail, des C. F. F., de l'Ecole polytechnique fédérale et de l'industrie suisse des machines s'est terminée par l'expression de la reconnaissance de nos efforts dans ce domaine.

Notre Société s'est fait représenter, durant la période visée par le rapport, aux manifestations suivantes de Sociétés étrangères :

« Assemblée principale du « Verein deutscher Ingenieure », à Augsbourg en 1925 et à Hambourg en 1926 »,
 « Eisenbahntechnische Tagung, Berlin », 1924,
 « Inauguration du « Deutsches Museum » à Munich », 1925,
 « Centenaire de l'Ecole polytechnique de Karlsruhe », 1925,
 « XXXIe Assemblée annuelle du « Verband deutscher Elektrotechniker » à Wiesbaden, 1926.

En outre, le Comité central s'est fait représenter auprès de Sociétés suisses dans les occasions suivantes :

52^e et 53^e Assemblées annuelles de la Société suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux, à Lugano, 1925 et à La Chaux-de-Fonds, 1926,

38^e Assemblée générale de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, à Genève, 1925,

8^e assemblée principale de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, à Zurich, 1925,

Assemblées annuelles de l'Association suisse des Electriciens, à Lausanne, 1925 et à Bâle, 1926,

14^e et 15^e Assemblées principales de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, à Rheinfelden, 1925 et à Bâle, 1926.

(A suivre.)

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central,
 le 13 novembre 1926.

M. W. Morf, ingénieur, à Zurich, est nommé président de la « Commission des normes pour travaux de fondation », à la place de M. E. Kästli, démissionnaire. M. A. Paris, professeur à Lausanne, est nommé président de la « Commission pour la révision des prescriptions concernant le béton armé », éditées en 1909.

En vue de stimuler la diffusion des normes dans la Suisse française, un bureau de vente sera créé à Lausanne (Librairie F. Rouge & Cie, rue Haldimand).

Les documents affichés par la S. I. A. à l'Exposition de la navigation fluviale, à Bâle, sont cédés à l'Ecole polytechnique qui les conservera dans ses collections permanentes.

Il est décidé d'organiser, en 1927, un nouveau cours sur des questions d'ordre technique et économique, dont la préparation est confiée à la Commission des cours.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Téléphon: Selau 23.75 — Télégramme: GENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants :

1297. Junger Techniker, hauptsächlich für Hausinstallationen. Kt. St. Gallen.

1299. Elektro-Techniker als Bauleiter für 2 Fernleitungen, für vorübergehende Beschäftigung. Graubünden.

1301. Elektro-Ingenieur oder -Techniker für Fabrik elektrischer Apparate. Apparatebau und Kleinmechanik. Bewerber muss in der Lage sein, neue Apparate absolut selbständig entwerfen und bis zur Fabrikationsreife durcharbeiten zu können. Zürich.

1305. Tüchtiger, erfahrener Bauleiter von Freileitungsbau-Firma in der Ostschweiz.

1307. Jüngerer Maschinen-Ingenieur für Bureau, Reise und Montage. Bewerber mit Kenntnissen in der Motoren-Branche und im allgemeinen Maschinenbau und mit Kapitalbeteiligung (ev. Teilhaber). Zürich.

1309. Technicien ou ingénieur d'environ 30 à 35 ans, comme directeur d'une fabrique de filature et moulinage en Espagne. On attache moins d'importance aux connaissances de filature qu'à la connaissance parfaite du moulinage.

1294a. Tüchtiger, seriöser Bauführer zur Leitung umfangreicher Asyl-Bauten.

1314. Jüngerer, tüchtiger, diplomierte Hochbautechniker.

1247a. Tüchtiger, branchekundiger Reisevertreter, für schweizerische Holzbearbeitungsmaschinen-Fabrik. Deutsche Schweiz.

1267a. Tüchtiger, erfahrener Konstrukteur für Mühle-Maschinen, mit Werkstatt-Praxis und längerer, erfolgreicher Tätigkeit in ersten Firmen der Branche. Deutsche Schweiz.

1293a. Technicien connaissant à fond l'industrie des fils et câbles isolés en caoutchouc, et ayant une bonne pratique de l'atelier. Lyon.

1295a. Maschinen-Ingenieur oder Techniker für das Verkaufsbüro einer schweiz. Grossfirma.

1311. Maschinen-Ingenieur mit Hochschulbildung mit Praxis in Pumpenbau, Luftkompressoren, etc. nach den U. S. A. ; als Manager in Fabrik mit ca. 600 Arbeitern. Alter 30-40 J. Englisch notwendig. Eintritt nach Uebereinkunft.

1313. Maschinen-Techniker per sofort. Zürich.

1315. Ingenieur mit Hochschulbildung, Fachmann in der Kunstseidenbranche, für die technische Leitung einer Kunstseidenfabrik. Schweiz.

1317. Elektro-Techniker mit abgeschlossener Technikumsbildung und guter Praxis in der Berechnung und im Bau von elektrischen Leitungen. Deutsche Schweiz.

1318. Jeune technicien, bien recommandé, sachant un peu de français et désirant faire un stage de pratique, aurait l'occasion de se placer chez architecte de la Suisse romande pour 3 mois. Prière de faire offres avec conditions.

1320. Tiefbaufachmann, erfahrener, absolut selbständiger Techniker oder Ingenieur, routinierter Organisator, zur Leitung und Erweiterung der Deutsche Schweiz.

1322. Tüchtiger Techniker-Bauführer mit guter Praxis, in Baugeschäft nach St. Gallen.

1324. Seriöser Bauführer für Baugenossenschaft in der Ostschweiz.

(Voir suite page suivante.)